

## 1/ FORMATION

### ► Formation professionnelle :

Œuvrer à une structuration du domaine des arts céramiques au niveau local, régional, national et international, tel que décrit dans le projet associatif, c'est aussi envisager la question de la formation des futurs professionnels.

L'évolution des savoirs et des pratiques nous amène à considérer que le temps de la formation initiale ne peut être le seul dédié à l'apprentissage et que la formation continue constitue un levier à l'économie du secteur.

Les écoles supérieures d'art du Grand Est se sont récemment saisi de cette question, dans une perspective de mutualisation et de complémentarité. Le partenariat renforcé entre l'IEAC et la Haute École des Arts du Rhin et la rencontre récente avec l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Nancy en témoigne.

La réforme de la formation professionnelle engagée par la loi « avenir professionnel » a établi l'employabilité, le niveau de rémunération et la réponse aux besoins du marché de l'emploi (secteurs en tension) comme principaux critères d'évaluation pour la délivrance des titres professionnels. Elle relance évidemment le débat sur la place des métiers d'art (et de l'artiste) dans la société et leur caractère « productif ».

Le délai d'enquête sur la situation des stagiaires en sortie de formation comme l'application de ces critères est incompatible avec la réalité d'une installation dans les métiers d'art et la création d'une entreprise individuelle.

Face à cette situation, l'IEAC engage pour les années à venir une refonte de ses référentiels de compétences et d'évaluation en vue d'obtenir la co-certification de son cursus, partagée avec la Maison de la céramique du Pays de Dieulefit (Rhône Alpes) et le Centre international de formation aux métiers d'art et de la céramique (Bourgogne). Notre partenariat pédagogique avec le Centre Européen de Recherche et de Formation aux Arts Verriers apporte une expertise complémentaire et permet l'échange, comme la mutualisation de bonnes pratiques, autour des questions de formation professionnelle et de certification.

### ► Formation professionnalisante :

**L'IEAC capitalise ses expérimentations et étudie ce qui se joue, à la frontière des arts, des métiers d'art, du design d'objet et de l'artisanat.** À l'image d'autres centres céramiques en France, l'IEAC doit contribuer à la montée en compétence des professionnels et futurs professionnels en proposant un programme de stages courts ciblés. Ce format permettra la construction de parcours professionnalisant sur mesure et en facilitera l'accès.

Un sondage réalisé auprès des professionnels du secteur de la Région et la consultation des organismes de formation à la céramique en France a permis de définir une première programmation qui répond aux besoins du secteur autour des thèmes :

- gestion d'atelier et de la production
- design produit
- céramique et verre (projet de partenariat avec le Centre Européen de Recherche et de Formation aux Arts Verriers)
- céramique et textile
- développement de la démarche de création
- réglementation et normes alimentaires
- perfectionnement technique : tournage, raku, programmation et conduite de fours céramiques

L'IEAC engagera un travail en transversalité concernant l'émergence d'une filière céramique d'un point de vue économique, induit par son nouveau statut de Pôle de compétence.

Au travers de partenariats avec la mission Métiers d'Art de la CMA et de la Région Grand Est, de la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace, mais aussi de ses connexions avec les dispositifs tels que « Fluxus » de la DRAC, « la cité du faire » à Metz, l'IEAC entend participer à la montée en compétences des professionnels.

Sa participation au comité de pilotage pour la création d'un campus des métiers d'art et du design permettra d'inscrire l'établissement en complémentarité, notamment concernant les questions d'innovation et de qualification technique.

Les objectifs sont :

- améliorer les productions existantes du point de vue technique, artistique et organisationnel pour une mise à profit immédiate dans sa gamme
- acquérir et adapter de nouvelles méthodologies de travail ajustées à la production
- introduire de l'innovation dans les choix et processus de production pour gagner en efficacité et/ou rentabilité et accompagner le changement

## 2/ SOUTIEN À LA CREATION

### ► Résidence d'artiste :

Le programme a pour vocation d'accueillir des céramistes du monde entier afin d'**encourager l'innovation et la création contemporaine** dans un contexte privilégié. Pour l'artiste, cette résidence à l'IEAC est l'opportunité de bénéficier d'un temps de travail dédié au sein d'un établissement de formation qui permet la mise à disposition d'une expertise, d'un accompagnement technique, d'un matériel et d'outils adaptés à la pratique. C'est aussi un temps favorable à l'échange avec les publics de l'IEAC.

Les objectifs sont :

- soutenir et encourager la création dans le domaine de la céramique et accompagner l'artiste dans ses recherches

- favoriser l'émergence d'un projet singulier et relié à l'identité du territoire. De ce glanage historique et culturel, l'artiste en tire une exploration de méthodes et de savoir-faire à confronter au sien
- sensibiliser le public à cette discipline et à l'art contemporain plus largement
- valoriser l'image du territoire : communication autour du projet, restitution sous un format adapté à celui-ci en lien avec le programme
- rendre la culture accessible : temps de rencontre avec les publics, médiation, grâce à un lieu d'accueil attractif, la Neuenbourg.

Il s'agit à la fois de faire connaître au public de nouveaux artistes, porteurs d'un propos artistique innovant ou du moins singulier, et de permettre à ces artistes de développer leurs projets en les aidant dans les différentes étapes de leur création. La résidence s'inscrit dans le cadre global du projet culturel de l'IEAC qui s'engage à accompagner un projet de création sur la durée. Pour ce faire, l'IEAC mettra à disposition des espaces de travail, un soutien administratif, artistique et technique, tout en étant force de proposition et en portant un regard expert sur le projet.

Les résidences d'artiste se situent dans une démarche d'ouverture aux publics ; les artistes accueillis pourront donc être amenés, par exemple, à montrer une étape de leur travail, à participer à une rencontre, à animer un atelier de pratique artistique. Des rendez-vous pédagogiques seront également favorisés et planifiés, sous forme de conférence, de démonstration ou de workshop.

#### ► Résidence de design :

Le projet permet de montrer notre volonté d'évolution dans le design produit, en lien avec notre territoire.

Aujourd'hui, le renouveau de la céramique peut être pleinement appréhendé à travers un phénomène contemporain de réminiscence des enjeux portés par le mouvement « Arts and Crafts » : une relation assumée à la technique et à l'artisanat dans le champ de la création.

La porosité des pratiques entre art, art décoratif et design présente de nombreux questionnements qui trouvent un écho particulier dans le projet de résidence, fondé sur cet objectif transdisciplinaire.

Dans ce contexte, le design est vu comme une démarche, une manière de penser et d'aborder un sujet dans un esprit collaboratif. L'objectif commun est de concevoir un objet, un service, voire une organisation.

Associer des compétences transversales favorise le développement de nouvelles pratiques, accélère l'innovation et marque la différenciation et la valorisation d'un produit.

La mutualisation des compétences trouvera ici toute sa cohérence. Il s'agit d'ouvrir des espaces de réflexion, de mettre en œuvre de nouvelles perspectives de coopération à travers des temps d'échange, d'expérimentation, de workshop...

Le projet porté en 2023 a créé l'opportunité de croiser les dimensions de recherche en design entre :

- UHA – Laboratoire de chimie des matériaux
- Hear design
- IEAC formation à la céramique.

Il se prolongera, via une convention entre l'UHA, le CNRS et l'IEAC et une collaboration avec la HEAR, sur la période 2024-2027.

Trois lieux ouverts à trois publics différents. Ces trois entités et leur public respectif (stagiaires en formation céramique + ingénieurs et chercheurs en physique des matériaux + étudiants en design d'école d'art) se réuniront autour des objectifs suivants :

- combinaison et partage des parcs machines
- ouverture des cours et des moments pédagogiques au niveau master autour d'une résidence de recherche qui fait interagir le design et les questions de matériaux au regard des problématiques environnementales
- économie de moyens
- mise en œuvre de réflexions croisées sur l'exploitation des ressources et des énergies
- rencontre de créativités et de compétences expertes.

**Temporalité** : projet sur 3 ans (temps de recherche et d'ébauche de production tout en respectant les temps d'enseignement)

**Restitution** : table ronde annuelle avec programme de conférences, publications, expositions ...

Les résidences devront faire l'objet d'un accompagnement supplémentaire sur le volet de la restitution, afin de donner une meilleure visibilité à ces projets de valorisation des arts céramiques et de faciliter la rencontre avec les publics. Un temps dédié de réflexion et de conception ainsi que des moyens de mise en œuvre sont à prévoir.

### **3/ SENSIBILISATION DES PUBLICS**

Penser une programmation par saison permet de fixer des moments forts et identifiés. Ces temps de restitution par l'exposition et la rencontre favorisent la mise en relation des artistes accueillis avec les publics.

Les publics ciblés sont :

- les usagers amateurs et professionnels de l'IEAC
- la communauté élargie formée autour du projet
- les scolaires des territoires investis
- le public adulte des territoires investis

Programme 2024 : <http://www.arts-ceramiques.org/media/94102.pdf>

Ces temps forts sont reconduits avec néanmoins des contenus et des propositions renouvelées.

En 2025 l'IEAC participera à l'organisation de la 2<sup>e</sup> édition de la biennale de la céramique, au sein du parc de la Neuenbourg, initiée par l'association de céramistes PALT.

Cet événement sera couplé avec l'exposition des lauréats du prix avenir céramique, décerné par le réseau des centres céramiques français. L'exposition des travaux des cinq artistes primés sera organisée par l'IEAC dans les espaces d'exposition temporaire du château.

► **Éducation artistique et culturelle :**

Notre société est marquée par des bouleversements dans tous les domaines, politique, économique, social, culturel, technique, qui ont complexifié les rapports humains.

Dans ce contexte, l'IEAC réaffirme sa place d'acteur de l'éducation artistique et culturelle et entend jouer un rôle d'éducation et de formation, selon les valeurs de son projet associatif, pour participer à la formation du citoyen et contribuer à l'épanouissement personnel de chacun.

Une attention particulière sera portée aux publics jeunes avec des propositions d'activité en lien avec le Pass Culture.

Les objectifs sont :

- Encourager et accompagner les pratiques artistiques amateurs
- Favoriser l'ouverture culturelle par la découverte des lieux et la compréhension des œuvres présentées
- Valoriser les richesses culturelles et les potentiels individuels dans des projets collectifs favorisant la mixité sociale, culturelle, générationnelle
- Développer les solidarités par la création de lien entre les habitants
- Inciter les habitants à s'impliquer dans des projets collectifs et soutenir les initiatives individuelles ou communes.

► **Promotion :**

Son programme d'expositions, d'ateliers, de formations et de résidences, participe à la reconnaissance, au développement et au rayonnement des arts céramiques en France et dans les pays frontaliers.

Les propositions artistiques permettent de consolider et étendre son réseau d'échanges par-delà les frontières, tout en veillant à développer et à diversifier l'accueil des publics les plus divers au sein des espaces d'exposition associés et lors d'actions hors les murs.

### **3/ PÔLE DE COMPÉTENCES**

Outil de croisement des compétences, le pôle intervient aussi bien dans le domaine de la formation que dans celui du développement technologique, des nouvelles pratiques de production et de *sourcing*, de la création, du développement des marchés, de la valorisation touristique et culturelle des savoir-faire et de l'attractivité du territoire qui le porte.

La Région Grand Est est aujourd'hui la deuxième Région de France la plus dynamique en matière de développement économique dans le domaine des métiers d'art.

Attentive à la place de cette filière dans le patrimoine des territoires, la Région a souhaité engager une politique de promotion et de valorisation des métiers d'art très active.

C'est dans ce cadre que le Rectorat de la Région Académique et la Région Grand Est souhaitent concrétiser l'opportunité d'un Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence « Métiers d'art et design » sur le périmètre régional.

Reconnu pôle de compétence céramique en région Grand Est, l'IEAC est engagé dans cette démarche. En effet, la plupart des centres de formation sont regroupés autour de pôles d'excellence dédiés et reconnus par les professionnels à l'instar de l'IEAC. Leur localisation sur les territoires ruraux est à la fois une chance en matière d'attractivité et de développement de ces territoires mais peut être aussi facteur de fragilité pour les filières si celles-ci ne se fédèrent pas pour développer une véritable stratégie d'ensemble, plus lisible et plus visible.

La création d'un Campus des métiers et des qualifications Métiers d'art et Design en Région Académique Grand Est répond avant tout à un enjeu de développement économique de la filière en renforçant et adaptant l'offre de formation et sa visibilité.

Le Campus, avec une organisation structurée, doit contribuer à décloisonner les centres de formation, souvent isolés, à renforcer les interactions et la mutualisation des compétences entre pôles de formation et de création, à accompagner les évolutions technologiques et numériques des centres, à renforcer et développer des collaborations avec les universités, en cohérence et en réponse aux besoins de développement des compétences des entreprises et ateliers.

L'IEAC entend à l'avenir consolider son positionnement et participer activement à la construction de ce dispositif.

#### **4/ COMMUNICATION**

L'IEAC continue de développer sa communication afin de valoriser ses différentes actions auprès des publics et de les sensibiliser à la création contemporaine.

Poursuivant jusque-là une stratégie de communication équilibrée entre supports digitaux et imprimés, l'IEAC a entamé une réflexion de fond afin d'amorcer une transition plus marquée vers le numérique, en particulier concernant la gestion des candidatures et des inscriptions aux cours et stages tous publics.

Avec l'arrivée d'un chargé de projet dans l'équipe formé au graphisme, les éditions et livrets d'exposition, véritables objets graphiques et pérennes, seront développés à l'avenir.

Une attention particulière a également été portée au développement bilingue voire trilingue des différents contenus informatifs : textes d'exposition, dossiers de presse, supports de médiation...

► **Communication digitale et réseaux sociaux :**

Les réseaux sociaux sont devenus ces dernières années un outil clef de la communication digitale.

Permettant de générer une communication interactive et directe avec le public, ils représentent également un flux continu d'informations et suivent une évolution permanente.

Ajouté à cela le fait que chaque plateforme a une cible préférentielle en terme de classe d'âge, la stratégie de l'IEAC sera renforcée sur Instagram (qui touche plutôt les 15-25 ans) et LinkedIn en complément de Facebook (plus largement utilisés par les +30 ans). Ces actions sont vraiment à prendre en considération pour réfléchir à la meilleure stratégie possible, en regard des spécificités de l'IEAC et de ses objectifs.